

« LES PETITS ATELIERS »

Ateliers Individuels de Manipulation (AIM)
LE CAHIER DE BREVETS ET DE REUSSITES

● Règles de fonctionnement

- 1 atelier pour 1 enfant
- travailler silencieusement, se concentrer sur son atelier
- aller jusqu'au bout, persévérer
- ranger au bon endroit (nettoyer si besoin)

Les ateliers sont toujours présentés aux élèves avant utilisation : matériel, fonctionnement, rangement, mais surtout objectif(s) et compétence(s) travaillée(s) (pourquoi utilise-t-on cet atelier, pour apprendre quoi ou à faire quoi ?)

Le cahier de brevets fonctionne avec ces petits ateliers.



● Quand ?

1/Des temps spécifiques sont prévus dans l'emploi du temps pour que les élèves se consacrent pleinement à ces petits ateliers.

Pour les MS, lundi et jeudi de 11h10 à 11h40

Pour les GS : mardi de 10h à 10h45 et vendredi de 11h10 à 11h40

2/Lors de l'accueil, l'enseignant peut décider des ateliers à privilégier avec les élèves d'un groupe (ateliers qui ont posé problème, qui n'ont pas encore été validés etc...)

3/Après une activité d'apprentissage collectif ou semi collectif, ou après un temps de travail individuel (cahier d'écriture etc..), les élèves peuvent choisir un petit atelier. C'est un « atelier ressource ».

● Pourquoi ?

Pour favoriser l'autonomie (dans la réflexion et dans l'action).

Les élèves sont acteurs de leurs choix et de leurs progrès.

Hormis lors de moments spécifiques (pendant l'accueil), les élèves choisissent leur activité.

Au départ, certains choisissent des activités qu'ils maîtrisent et qui sont rassurantes pour eux.

Petit à petit, l'enseignant doit les amener à choisir en fonction d'un réel besoin, d'un désir de progresser et de s'améliorer, et pas seulement en fonction de la nature de l'activité. Il est par exemple souhaitable de faire évoluer l'enfant qui ne prend que l'atelier légos ou kaplas, de l'amener à comprendre l'intérêt d'autres activités : boîtes à mots, boîtes à sons, jeux de numération, pavages etc..



En travaillant individuellement, l'enfant progresse mais sans se comparer aux autres. Puisque chaque atelier est en un seul exemplaire (sauf exception) et que le cahier de brevets est nominatif, alors l'enfant n'est pas amené à comparer ses performances avec ses camarades.

« Il faut que les gens soient meilleurs qu'eux-mêmes et non pas systématiquement meilleurs que les autres. » Philippe Meirieu

